

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2022 de la coopérative Le Panier Bio à 2 Roues

Date : 22 mars 2022, 19h00-20h45

Lieu : Pôle Sud, Lausanne

Auteur du procès-verbal : Cynthia Magnin, secrétaire

1. Mots de bienvenue de la présidente

La séance commence à 19h01 par le message de bienvenue de la présidente, Jasmine Lorenzini, adressé à la cinquantaine de personnes présentes, dont 41 membres.

2. Approbation de l'ordre du jour – vote

Jasmine Lorenzini présente l'ordre du jour qu'elle soumet à l'approbation des membres présent·es. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 – vote

Le procès-verbal de l'AG 2021 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité de l'année 2021 – présentation, discussion et vote

Enea Rezzonico, coordinateur du P2R, présente le comité de gestion composé de Jasmine Lorenzini (présidente), Loïc Andolfatto (trésorier) et Cynthia Magnin (secrétaire); il salue également les membres du comité élargi présent·es dans l'assemblée.

Il résume ensuite l'organisation du P2R : 12 salarié·es à temps partiel, ce qui représente 4,3 EPT. Les salarié·es sont passablement autonomes et interagissent avec un comité élargi bénévole composé d'environ 15 personnes. Pour faciliter la gestion des activités courantes, un comité opérationnel (ComOp) a été mis en place il y a quelques mois. Il est formé de 3 salariés (Nicolas Gottofrey, Victor Piovano et Enea Rezzonico).

Le comité élargi est organisé en 6 sous-groupes qui se rencontrent environ une fois par mois : accueil pédagogique, communication, comptabilité, évènements, gestion du personnel et gouvernance. Cette année, 3 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de livreur·ses.

Évolution des abonnements, origine des produits, demi-journées de travail, réclamations

Enea Rezzonico annonce que le nombre de membres reste stable depuis 2019 et qu'il y a de la place pour 2022, la COVID y est peut-être pour quelque chose.

Nombres de paniers actuels : environ 335.

Sur les quatre abonnements complémentaires proposés, la demande pour le tofu et les œufs augmente, celle pour le pain et le fromage reste stable.

En 2021, nous avons distribué environ (sans parler des produits de l'épicerie) :

- 15'000 paniers ou 45'000 kg de fruits et légumes,
- 30'000 œufs,
- 900 kg de pain,
- 350 kg de fromage,
- 240 kg de tofu.

En 2020, le P2R a démarré sa propre production : environ 28% des produits livrés provenaient d'Etagnières. En 2021, le taux d'autoproduction est passé à 57%.

Une enquête comparative des prix de nos produits avec ceux de plusieurs autres points de vente locaux a été réalisée entre 2016 et 2021. Celle-ci montre que grâce à la participation de nos membres aux activités de production de la coopérative (demi-journées de travail) ; nos prix restent plus bas que ceux d'autres commerces.

Durant l'année 2021, il y a eu 532 demi-journées effectuées sur les 950 proposées. La participation des membres a augmenté seulement de 24% (+102 DJ) entre 2020 et 2021, alors que l'exigence de participation au travail de la coopérative a doublé pendant cette période.

Le nombre de demi-journées facturées aux membres ne les ayant pas effectuées selon nos conditions, s'élève à 223. Dans le futur, il faudrait trouver une solution pour impliquer davantage nos membres dans nos activités de production.

Rien de marquant concernant les réclamations (68 en 2021) : elles restent stables ces dernières années.

Autres activités en 2021

Internes : campagne de financement solidaire pour de meilleures conditions salariales au sein du P2R, remplacement de notre logiciel administratif, réalisation de sondages auprès des membres afin d'améliorer les activités du P2R, fête annuelle, cinq feuilles de chou, quatre ventes spéciales de bœuf.

Externes : rencontre du réseau micro-fermes à Etagnières, co-organisation d'une soirée-débat à Vidy sur les circuits courts alimentaire, affiliation à UNITERRE.

Activités maraîchères

Victor Piovano présente l'équipe maraîchère constituée de 5 à 6 personnes (variation au cours de l'année).

Sur le terrain de 1.3 hectares, il y a environ 1'000m² de serres. Au niveau des récoltes, l'année 2021 a été compliquée avec passablement de cultures perdues à cause d'une pluie exceptionnellement abondante entre mai et juin. Enea Rezzonico précise que cette année les conditions de culture ont été compliquées de manière générale en Suisse et que beaucoup de maraîchères en ont souffert. Pour illustrer cela, Victor explique qu'en 2020 le P2R récoltait 7,5 kg de courgette par m² et qu'en 2021 autour de 4,5 kg. A la lumière de l'expérience de l'année 2021, le plan de culture de l'année 2022 a été adapté afin de réduire les risques d'une éventuelle météo défavorable.

Ventes à des tiers et activités pédagogiques

2021 est la première année où le P2R a vendu à des tiers (épiceries, restaurants, habitant-es des environs d'Etagnières). Plusieurs activités pédagogiques ont aussi été organisées au champ impliquant des jeunes élèves et des adultes. L'objectif est de continuer cela en 2022, idéalement en dégageant un petit bénéfice financier. Victor lance un appel dans la salle aux enseignant.es intéressé.es à amener leurs classes au champ.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Questions des coopérateur.ices :

- D'où provient le compost utilisé pour les cultures ? Nos cultures génèrent peu de déchets végétaux ; les quantités disponibles ne suffisent pas à en produire pour nos cultures ; le compost est donc acheté dans une déchetterie de la région. Un partenariat a aussi été mis en place avec la petite entreprise *la sauvette* à Renens qui produit des conserves à partir de légumes non récoltés provenant de notre champ.

5. Comptes annuels de l'année 2021 – présentation et vote

Loïc Andolfatto présente la comptabilité de la coopérative :

- Recettes 2021 : 437'610 fr. (434'500 fr. selon le budget)
- Charges 2021 : 475'430 fr. (433'793 fr. selon le budget)
- Résultat 2021 : -37'479 fr. (résultat à l'équilibre selon le budget)

Les pertes sont essentiellement dues aux conditions météorologiques exceptionnellement défavorables du printemps-été 2021. Ces conditions ont généré des récoltes moins élevées que prévu (-16%) et des charges plus importantes que prévu (dues à l'achat de produits, de semences et de plantons pour compenser la baisse de production interne). Les charges salariales ont aussi été plus élevées que prévu à cause de la surcharge de travail induite par les efforts de compensation.

Les détails du bilan ne sont pas présentés. Cette information est disponible sur notre site et a aussi été envoyée aux membres avec la convocation à l'AG.

Questions des coopérateur.ices :

- Sur la marge des produits de l'épicerie : la marge appliquée à la plupart des produits est de 25% sur le prix de vente.
- Sur la taille des paniers : les paniers sont composés au plus près de la valeur cible. Au printemps, quand il y a peu de produits disponibles, les paniers ont une valeur inférieure à la valeur cible ; en été, cette différence est compensée en distribuant plus de produits que prévu. Sur l'année, la valeur des paniers distribués dépasse généralement la valeur de l'abonnement.
- Sur la stratégie d'écoulement de nos produits : le P2R évite, dans la limite du possible, de produire plus que nécessaire et quand cela arrive, nous vendons les surplus à des tiers. La confiance des membres dans nos pratiques est essentielle !

Le vérificateur des comptes Daniel Schöni annonce qu'en date du 2 mars 2022, il n'y a aucun élément douteux et que tout est conforme aux exigences et logiques comptables. Il remercie le trésorier et encourage l'assemblée à approuver la décharge du comité sortant. Jasmine Lorenzini et Enea Rezzonico remercient le trésorier et le vérificateur pour leur travail. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge aux membres actuels du comité et au vérificateur des comptes de l'année 2021 – vote

L'assemblée donne décharge aux membres du comité sortant (Jasmine Lorenzini, présidente ; Loïc Andolfatto, trésorier ; Cynthia Magnin, secrétaire ; Daniel Schöni vérificateur des comptes) à l'unanimité.

7. Élection du comité et du vérificateur des comptes 2022 – présentation et vote

Jasmine Lorenzini invite les membres présent·es à s'annoncer s'ils souhaitent présenter leur candidature pour rejoindre le comité. Puis elle présente le comité actuel qui prévoit de présenter les candidatures suivantes pour 2022 : Jasmine Lorenzini (présidente), Loïc Andolfatto (trésorier), Cynthia Magnin (secrétaire), Daniel Schöni (vérificateur des comptes). La composition du comité est approuvée à l'unanimité. Ce comité travaillera en étroite collaboration avec plusieurs membres non élu·es faisant partie du comité élargi.

8. Budget prévisionnel de l'année 2022 – présentation et discussion

Loïc Andolfatto présente le budget prévisionnel :

- ventes de l'épicerie en baisse,
- ventes à des tiers en baisse.

Les charges devraient également être en baisse car l'augmentation du taux d'autoproduction devrait conduire à une baisse d'achats de produits extérieurs. Seules les charges d'exploitation maraîchère devraient légèrement augmenter.

Le résultat annuel devrait se solder avec une perte d'env. 1'000 fr.

Pour l'anecdote, si le prix du carburant augmente, nos charges vont augmenter de 0,8%, la preuve que nous dépendons peu des hydrocarbures.

Concernant les contributions solidaires, Loïc Andolfatto explique qu'elles ne changent rien au budget car la totalité des contributions récoltées seront reversées aux salarié·es. Le chiffre n'a donc aucun impact sur le résultat comptable.

Présentation des mesures d'adaptation prévues visant à améliorer notre rentabilité

Victor Piovano explique la nouvelle organisation du terrain avec la réorientation de toutes les planches de culture dans la même direction pour faciliter le travail, diminuer l'exposition au vent et améliorer l'exposition à l'ensoleillement. Il est également prévu de planter des haies-vivrières qui, à terme, vont aussi contribuer à protéger les cultures du vent. L'ensemble de ces mesures vont améliorer notre productivité.

L'avis des membres ayant répondu au sondage réalisé en 2021 concernant la composition des paniers a été pris en compte dans le plan de culture 2022 ; il devrait y avoir :

- moins de radis et de navets,
- plus de patates douces, de courges, de melons, de courgettes et de laitues,
- des pastèques (nouveau 2022).

Les nouveautés :

- une chambre tiède pour conserver les tomates, les courges, les patates douces et pour faire pousser des champignons et endives,
- la fermeture et ouverture automatiques des serres,
- un système d'irrigation plus simple.

9. Révisions des statuts

Jasmine Lorenzini annonce en préambule que le quorum prévu pour la modification de nos statuts n'étant pas atteint, la votation sur l'approbation des statuts révisés aura uniquement une valeur indicative et qu'une deuxième votation devra être organisée lors d'une AG extraordinaire (sans quorum).

Le processus de révision des statuts a été organisé en trois étapes :

- 1) Comparaison de nos statuts avec ceux d'autres organisations similaires à la nôtre ;
- 2) Travail en groupe (6 membres du comité élargi) lors de deux demi-journées pour discuter des valeurs et objectifs du P2R ;
- 3) Soumission d'une proposition de révision des statuts à l'ensemble des membres du comité élargi qui a validé la proposition du groupe de travail.

Un tableau résumant l'ensemble des révisions est inclus dans le support de présentation disponible sur notre site.

Les statuts révisés ont été approuvés à titre indicatif par tous les membres présent·es, à l'exception d'une personne qui s'y est opposée.

Questions des coopérateur.ices :

Le terme *bio* a disparu : pourquoi ? Les statuts vont être relus et éventuellement modifiés avant la prochaine AG extraordinaire afin de s'assurer du respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

10. Autres activités prévues en 2022 – présentation et discussion

En collaboration avec le WWF, il est prévu de planter plusieurs haies ainsi qu'un ou deux arbres à Etagnières; un projet de solidarité locale a été soumis à la fondation Leenaards ; plusieurs activités pédagogiques sont prévues au champ ; et si nécessaire, les tunnels seront déplacés pendant l'hiver.

11. Divers

Jasmine Lorenzini remercie le comité ayant participé à cette AG, dont Margaux Mauran qui a dû partir, ainsi que toute l'assemblée.

La séance est levée à 20h34.

Signatures

Jasmine Lorenzini (présidente)

Cynthia Magnin (secrétaire)